Presidency of Latvia
Council of Europe
MAY – NOVEMBER 2023

Présidence de la Lettonie
Conseil de l'Europe
MAI – NOVEMBRE 2023

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

MED-26(2023)03
14 septembre 2023

Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation

"Le pouvoir de transformation de l'éducation : valeurs universelles et renouveau civique"

26e session

Strasbourg, France

28-29 septembre 2023

Informations sur les objectifs et l'organisation de la Conférence

Version actualisée du 14 septembre

La 26e session de la Conférence permanente des ministres de l'Éducation est organisée par le Service de l'Éducation du Conseil de l'Europe, en coopération avec le Ministère de l'Éducation et de la Science de Lettonie, sous la Présidence lettone du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Elle se tiendra les 28 et 29 septembre 2023 à Strasbourg, en France.

Voici le thème principal et les sous-thèmes de la Conférence :

Thème de la Conférence : Le pouvoir transformateur de l'éducation : valeurs universelles et renouveau civique.

Sous-thèmes de la Conférence (voir les documents MED-26(2023)04 - Thèmes de la Conférence - et MED-26(2023)05 - Questions pour les discussions - pour plus de détails)

1. Renouvellement de la mission civique de l'éducation

2. L'éducation en période d'urgence et de crise

3. Exploiter le potentiel de la transformation numérique dans et par l'éducation

Objectifs

Cette 26e session donnera aux ministres l'occasion de :

- Réaffirmer le rôle crucial de l'éducation dans la promotion des valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit ;

- Réaffirmer leur conviction qu'une action décisive est nécessaire pour relever les défis auxquels l'Europe et le monde sont confrontés et que le droit à l'éducation, en tant que droit fondamental et habilitant pour les autres droits de l'homme, est essentiel pour un avenir durable.

- Réaffirmer leur engagement à renforcer les mécanismes de mise en œuvre et les normes du Conseil de l'Europe, en particulier dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique ;

- Décider de s'engager dans la transformation de l'éducation en mettant clairement l'accent sur le futur démocratique pour tous les apprenants.

Les résolutions que les ministres vont adopter contiennent également des propositions concrètes de mesures et d'actions à entreprendre aux niveaux national et européen par le Conseil de l'Europe, ainsi qu'en coopération avec d'autres organisations partenaires, en ce qui concerne les questions internationales et l'Agenda 2030 des Nations unies.

Propositions clés

- Lancement de la nouvelle stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation à l'horizon 2030,

- Lancement d'une phase préparatoire d'une convention-cadre sur l'espace européen de l'éducation à la citoyenneté qui contribuerait au renouveau de la mission civique de l'éducation sur la base de l'acquis existant du Conseil de l'Europe,

- Lancement d'une boîte à outils pour garantir le droit à l'éducation dans les situations d'urgence et de crises,

- Décision de lancer en 2025 l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique,

- Début des travaux sur un instrument juridiquement contraignant sur l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle dans les systèmes éducatifs en Europe.

Cet événement permettra aux participants de guider le développement du futur programme d'activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation et d'envisager d'éventuelles actions coordonnées au niveau international au-delà du cadre du Conseil de l'Europe.

Impact

Tous les résultats de la Conférence devraient contribuer au suivi des conclusions du 4ème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe, de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation à l'horizon 2030, des priorités du Cadre stratégique de la Secrétaire Générale et de son Agenda numérique.

Une **session pré-ministérielle** favorisant les discussions sur les objectifs du projet de Stratégie pour l'Éducation par le biais de panels spécialisés aura lieu dans la matinée du 28 septembre, avant la Conférence permanente.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et lieu

Lieu de la Conférence :

Palais de l'Europe
Conseil de l'Europe
Avenue de l'Europe
67000 Strasbourg

La session pré-ministérielle aura lieu le :
Jeudi 28 septembre 2023, 09h00 - 12h30, Salle 5

La 26e session de la Conférence permanente des ministres de l'Éducation aura lieu les :
Jeudi 28 septembre 2023, 15h00 - 18h00
Vendredi 29 septembre 2023, 09h30 - 15h30

Lieux :
Salle du Comité des ministres - L'accès à la salle sera limité à **trois** représentants par Etat membre du Conseil de l'Europe, du Saint-Siège, et du Kazakhstan et à un représentant par pays ou institution ayant le statut d'observateur.

Une salle d'écoute **(salle 11)** avec transmission audio et vidéo de la Conférence permanente sera disponible pour les autres membres de la délégation.

Avant le début de la Conférence permanente, les ministres seront accueillis au "Bar des Parlementaires", de 14h00 à 15h00.

Participants

La Conférence réunira quelque 200 participants issus de l'enseignement public des Etats membres du Conseil de l'Europe, du Saint-Siège, du Kazakhstan, des représentants du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), de l'Observatoire sur l'enseignement de l'histoire en Europe (OHTE), du Centre européen pour les langues vivantes (CELV), du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales, ainsi que de l'Union européenne.

Seront invités à participer en tant qu'observateurs : les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, Israël, le Japon, le Mexique, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les observateurs admis par le Comité directeur de l'éducation (CDEDU) conformément aux règles régissant les relations du Comité avec les ONG.

Format de la Conférence

Les discussions des ministres porteront sur un thème central et plusieurs sous-thèmes choisis par le CDEDU en consultation avec les autorités du pays assurant la présidence du Comité des Ministres.

Les sessions plénières ainsi que les discours des ministres sur le thème de la Conférence donneront à tous les participants l'occasion de partager des exemples de bonnes pratiques et offriront des possibilités de mise en réseau.

Outre la partie officielle de la Conférence, des activités informelles pourront être organisées et une zone d'exposition pour les publications sera créée.

Un site internet spécifique a été créé pour faciliter le processus d'inscription des participants et la diffusion d'informations : http://www.coe.int/minconf-Éducation

Inscription des participants

Voir rubrique « INSCRIPTION OUVERTE » sur le site internet de la Conférence.

Tous les participants *sont priés de s'inscrire avant le* ***15 septembre 2023.***

Formulaire d'enregistrement (disponible sur le site web de la Conférence du 21 août au 15 septembre 2023)

Chaque membre de la délégation qui a été désigné pour participer à la Conférence doit s'inscrire **individuellement** via le formulaire d'enregistrement en ligne qui sera disponible à partir du 21 août.

Les non-membres de la délégation, c'est-à-dire les **personnes accompagnantes (comme les partenaires des Chefs de délégation) et les agents de sécurité, doivent également s'inscrire en ligne.**

Inscription des personnes accompagnantes :
Même si elles ne sont pas accréditées pour assister à la Conférence elle-même, les personnes accompagnantes ont la possibilité de s'inscrire en ligne pour obtenir un badge leur donnant accès au Palais de l'Europe. Ce badge leur permettra de participer à l'événement suivant

1. Inauguration de l'exposition sur l'Enseignement de l'histoire pour une culture de la démocratie
 - Date : 28 septembre
 - Heure : 18h30-19h00
 - Lieu : Foyer de l'hémicycle de l'Assemblée parlementaire

Dernier délai pour s'inscrire : 15 septembre 2023

Accréditation

Les Représentants Permanents pourront retirer les enveloppes contenant les badges du Chef de délégation (badges rouges barrés) et des autres membres de la délégation (badges bleus barrés et badges bleus) le **27 septembre (11h00-13h00 et 15h00-17h00),** au comptoir situé dans le hall de l'entrée principale du Palais de l'Europe.

Les délégations qui n'ont pas de représentations permanentes recevront leurs badges le jour de la Conférence. Elles sont priées de se présenter au moins deux heures avant le début de la session.

Lors de l'entrée dans les locaux du Conseil de l'Europe pour participer à la Conférence, aucun contrôle de sécurité n'est requis pour les participants munis de badges rouges et bleus.

Les autres participants devront passer les contrôles de sécurité à droite de l'entrée principale du Palais de l'Europe et retirer leurs badges à cette occasion, sur présentation d'une pièce d'identité.

Des badges de couleur comportant le nom et l'affiliation du participant pour accéder aux différentes zones/salles seront distribués aux comptoirs d'accréditation. Les participants sont tenus de porter ces badges en permanence pendant toute la durée de l'événement dans les locaux du Conseil de l'Europe.

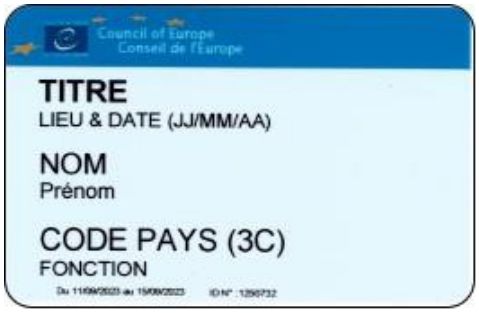
Badges

Il y aura différentes catégories de badges donnant accès aux différents lieux

Badges rouges barrés
donnant accès à la salle du Comité des Ministres aux Chefs de délégation

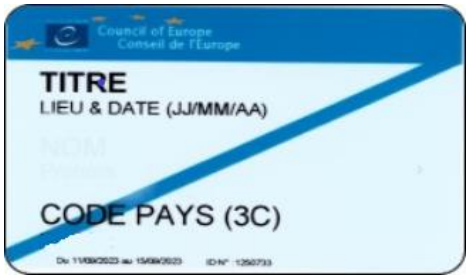


Badges bleus
donnant accès à la salle d'écoute (salle 11) aux autres membres des délégations



Badges bleus barrés (badges flottants)

Deux badges seront distribués aux délégations, **donnant accès à la salle du Comité des Ministres**



Publication des documents

Les documents de la Conférence seront disponibles en anglais et en français, les deux langues officielles du Conseil de l'Europe, sur le site web de la Conférence.

Demandes de prise de parole

Les ministres ou Chefs de délégation auront la possibilité de prendre la parole au cours de la Conférence et des discussions des quatre sessions plénières.

Les délégations dirigées par des ministres seront prioritaires pour prendre la parole dans la liste des orateurs de chaque session. Le temps de parole sera limité à 2 ou 3 minutes, en fonction du nombre de demandes de prise de parole. Le Secrétariat du Conseil de l'Europe préparera une liste d'orateurs indiquant l'ordre de prise de parole.

Dans le formulaire d'inscription, les ministres ou Chefs de délégation doivent remplir la section "Demande de prise de parole", en indiquant dans quelle(s) session(s) ils/elles souhaitent s'exprimer et selon quel ordre de priorité. Il est possible de prendre la parole dans toutes les sessions.

Le Secrétariat de la Conférence suggère que les délégations tiennent compte des questions posées dans le document « Questions à débattre » sur les trois sous-thèmes de la Conférence, sur le site web de la Conférence. Chaque délégation peut choisir de prendre la parole sur un ou plusieurs sujets.

La liste des orateurs sera mise à disposition en ligne et une version papier sera distribuée au début de chaque session.

Interprétation

Une interprétation simultanée sera assurée de et vers l'anglais, le français, l'allemand, l'italien et le turc ainsi qu'une interprétation dite passive pour l'espagnol (c'est-à-dire que les discours/interventions prononcés en espagnol seront interprétés en anglais, en français, en allemand, en italien et en turc, mais les discours/interventions prononcés en anglais, en français, en allemand, en italien et en turc ne seront pas interprétés en espagnol) pendant les sessions plénières de la Conférence.

Lors de la session pré-ministérielle du 28 septembre au matin, l'interprétation sera assurée en anglais, en français et en turc uniquement.

Réunions bilatérales

Les délégations qui souhaitent tenir des réunions bilatérales peuvent prendre contact avec leurs représentations permanentes afin de les organiser.

En outre, la salle de réunion *Berlin* sera disponible pour des réunions bilatérales. Les délégations qui souhaitent disposer d'un créneau pendant la Conférence sont priées de contacter le secrétariat de la Conférence par e-mail : DGII.CDEDU@coe.int

Visa

Pour les ressortissants des pays pour lesquels un visa est requis, la procédure d'obtention d'un visa pour la France peut être consultée sur le site du ministère des Affaires étrangères de France, où les participants trouveront également les adresses des postes diplomatiques compétents dans leur pays. Les participants peuvent présenter la confirmation de leur inscription à la Conférence lors de leur demande de visa.

Les participants qui rencontrent des difficultés lors de leur demande de visa peuvent envoyer une demande par courriel au secrétariat de la Conférence à l'adresse DGII.CDEDU@coe.int accompagnée d'une copie de leur passeport et de leur programme de voyage.

Voyage

Se rendre à Strasbourg par avion

L'aéroport international de **Strasbourg-Entzheim** se trouve à 10 km du centre-ville de Strasbourg par l'autoroute.

Strasbourg est facilement accessible depuis d'autres aéroports internationaux proches, tels que l'**aéroport de Karlsruhe/Baden-Baden** (distance : 58 km), l'**aéroport de Bâle-Mulhouse** (distance : 130 km) ou l'**aéroport de Francfort** (distance : 210 km).

Se rendre à Strasbourg en train

Strasbourg est reliée à Paris par un train à grande vitesse (TGV). La durée du trajet Paris-Strasbourg est de 1 heure 40 minutes, avec 16 allers-retours quotidiens (https://www.sncf-connect.com/). Des trains partent de l'aéroport de Francfort avec un changement à Offenburg ou à Mannheim (https://www.deutschebahn.com/en). Il y a également plusieurs navettes Lufthansa par jour, voir le lien ci-dessous.

Depuis l'aéroport de Francfort

Depuis l'aéroport de Francfort, vous pouvez continuer en **train** ou en **navette** Lufthansa jusqu'à Strasbourg.
La navette Lufthansa se trouve au **Terminal 1 : LE SQUAIRE OUEST, près de la gare des trains longue distance**. Le trajet jusqu'à Strasbourg dure de 2 heures 30 à 3 heures.
Il y a deux arrêts à Strasbourg : 1) Boulevard de Metz - près de la gare centrale 2) Hôtel Hilton - intersection de l'avenue Herrenschmidt et de la rue Fritz Kieffer

Horaires des navettes de la Lufthansa :
http://www.lufthansa.com/de/en/Lufthansa-Express-Bus

Transport local

Les représentations permanentes des États membres à Strasbourg devraient être informées de la visite de la délégation et assurer le transport local de leurs ministres et délégations respectifs.

Se rendre au Conseil de l'Europe/Palais de l'Europe



Depuis le centre ville
En Tram **E** (direction Robertsau l'Escale) : arrêt Droits de l'Homme
En bus **L6** (direction Pont Pharo), bus **30** (direction Wattwiller), bus **72** (direction La Wantzenau Le Golf) : arrêt 'Droits de l'Homme'.

Parking

Veuillez noter qu'il n'y a pas de parking public dans les locaux du Conseil de l'Europe. Il est possible de se garer au parking Relais Tram (allée René Cassin). Des places de parking gratuites très limitées sont disponibles le long du Parc de l'Orangerie.

Hébergement

Veuillez noter que l'hébergement n'est pas fourni aux participants à la Conférence. Il leur est demandé de prendre leurs propres dispositions en matière d'hébergement ou de demander l'aide de leurs représentations permanentes à Strasbourg. Il est conseillé aux participants de réserver leur chambre d'hôtel le plus tôt possible, car les chambres d'hôtel ont tendance à se remplir rapidement.

Hotel Rate Agreement 2023 with the Group Accor / Accord tarifaire 2023 avec le Groupe Accor :
Page web des tarifs hôteliers réduits

Client professionnel avec contrat, Code client : SCP904937
Code d'accès 10 caractères : CO765FR396
Les codes sont valables à Strasbourg en dehors des semaines de session plénière du Parlement européen et dans d'autres villes du monde.
Lors de la réservation de la chambre d'hôtel, il n'est pas nécessaire de créer un compte avec un nom d'utilisateur et un mot de passe.
Veuillez noter que les réservations d'hôtel ne sont confirmées qu'après réception du paiement par carte de crédit du voyageur.

Une liste d'hôtels et des informations générales sur la ville de Strasbourg sont disponibles sur le site de l'Office du tourisme de Strasbourg.

Restauration

Les ministres seront accueillis au Bar de l'Assemblée parlementaire, de 14h à 15h, le 28 septembre.

Du café et du thé seront offerts aux participants pendant les pauses de la Conférence.

Un dîner offert par le Conseil de l'Europe aux Chefs de délégation aura lieu le 28 septembre à 19h00 au Restaurant Bleu du Conseil de l'Europe.

Un dîner-buffet offert par le Conseil de l'Europe aux membres des délégations aura lieu le 28 septembre à 19h00 au self-service du Conseil de l'Europe.

Un déjeuner de réception organisé par la Présidence lettone du Comité des Ministres aura lieu le 29 septembre à 13h00.

Photo de groupe

Une photo de groupe de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe et des Chefs de délégation sera prise dans le Grand Escalier entre le Lobby de l'Hémicycle et le Lobby du Comité des Ministres avant le déjeuner le 29 septembre.

Événement parallèle

Une exposition organisée par l'Observatoire sur l'enseignement de l'histoire en Europe sera inaugurée le 28 septembre 2023 à 18h30 dans le hall de l'hémicycle.

Wifi

Le Conseil de l'Europe offre un réseau Wifi ouvert, "**Guest"**, dans l'ensemble de ses locaux. Aucun mot de passe n'est nécessaire.

Vestiaire

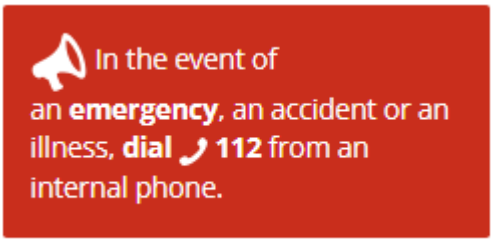
Un vestiaire sera ouvert dans le hall principal du Palais les 28 et 29 septembre.

Banque

Une agence de la banque Société Générale et un distributeur automatique de billets sont situés près de l'entrée principale du Palais de l'Europe.
La banque est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 15h30.

Assistance médicale

Horaires d'ouverture de l'infirmerie :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h30
Vendredi de 8h30 à 17h30
✆2442



Secrétariat de la Conférence

M. Villano QIRIAZI
Chef de service
Secrétaire de la Conférence permanente des ministres de l'Education
Direction de la participation démocratique
DGII - Démocratie et dignité humaine
CONSEIL DE L'EUROPE
F-67075 - Strasbourg Cedex
Tél. +33 (0)3 88 41 36 24
E-mail : villano.qiriazi@coe.int

Mme Mireille WENDLING
Assistante administrative
Service de l'Education
DGII - Démocratie et dignité humaine
CONSEIL DE L'EUROPE
F-67075 - Strasbourg Cedex
Tél. +33 (0)3 88 41 36 49
E-mail : mireille.wendling@coe.int